

Chevreuse 2014

Loi SRU : Ne pas aggraver le cas de Chevreuse

Lors de la séance du 15 décembre dernier, le conseil municipal a délibéré sur l'engagement triennal 2014-2016 sur les logements sociaux. Nous savons que notre commune est en retard sur les exigences extrêmes de la loi SRU (87 logements à construire d'ici 2016).

Comme tous les Chevrotins, les élus de Chevreuse 2014 sont attachés au cadre de vie de leur commune et à la dimension humaine de l'environnement de la Vallée de Chevreuse. Mais faut-il pour autant faire fi des exigences qui s'imposent à nous par la loi ? Même si l'y a désaccord, nous n'avons pas d'autre choix que de dialoguer avec l'Etat.

Il est nécessaire de préserver notre vallée d'une urbanisation excessive mais refuser systématiquement de répondre par des chiffres plus précis aux demandes du Préfet malgré nos suggestions en conseil municipal et confirmer cette posture en public devant la Sous-Préfet lors des voeux aux Chevrotins c'est s'exposer à un retour de bâton de la part de l'Etat.

Cette posture a conduit le Préfet des Yvelines à retirer à Claude Génot, maire de Chevreuse, son droit de présemption, une des prérogatives essentielles du maire dans la conduite et la maîtrise de l'urbanisme de sa commune. Rappelons que le droit de présemption permet à une commune d'acheter un bien immobilier en priorité et devant tout autre acquéreur privé. C'est maintenant le Préfet des Yvelines qui exerce ce droit à Chevreuse ! Nous souhaitons que notre commune adopte une attitude moins radicale dans la verbe et plus efficace dans les faits au service des chevrotins.

Intercommunalité : Continuons de défendre la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC)

Fidèles à la ligne qui a été la nôtre depuis 2013, notre équipe défend l'intégrité du territoire de la CCHVC et son développement. La grande majorité des habitants a choisi ce cadre de vie au modèle environnemental, économique et urbain différent de celui de la CAPS (Communauté d'Agglomération du Plateau de Sacy) ou de la CASOY (Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines).

Après avoir soutenu l'option de rattachement à la CASOY, Claude Génot a fait volte-face en décembre 2014, sans informer la population, pour se tourner à la suite de Saint-Rémy-lès-Chevreuse vers la CAPS qui sera prochainement fusionnée avec une autre Communauté d'Agglomération de l'Essonne (Europ'Essonne). Dans cet ensemble de 300 000 habitants Chevreuse ne peserait que 1,5% de la population.

Vos élus Chevreuse 2014 sont en pointe sur ce dossier dans un travail collectif avec d'autres élus de la Vallée et notamment Saint-Rémy dans le cadre du Comité Vallée de Chevreuse dont la raison d'être est de préserver notre territoire et d'y développer des projets ambitieux au service des habitants.

Vous pouvez retrouver sur notre site internet www.notrevallée-dechevreuse.fr tous les éléments sur ce dossier et les risques pour notre commune et notre territoire si les Maires de Chevreuse et Saint-Rémy venaient à imposer leurs vues qui sont minoritaires au sein de la Vallée.

« Sébastien Cattaneo - Stéphane Chubert - Sarah Fouconnier - Frédéric Borges - Laurence Claude